

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M.  
Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Jean-Pierre ARANJO, M.  
Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme LE MOIGNIC-GOUSSIES Leïla.  
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.  
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.  
Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**12 - APPEL A PROJET VELOS ET TERRITOIRES**

Monsieur André LABARTHE expose que la part modale du vélo est aujourd'hui en France de 2.7 %. Le plan Vélo porté par le ministère des transports et le ministère de la transition écologique a pour objectif de porter à 9 % cette part modale d'ici 2024. Ce plan prévoit un fonds vélo dédié doté de 350 M€ sur 7 ans, déployé à partir de 2019.

Pour aider les territoires à mettre en œuvre une politique cyclable, l'ADEME a lancé un appel à projet Vélos et territoires qui a pour objectif d'accompagner les territoires afin de leur permettre d'anticiper la mise en œuvre du plan vélo, de mobiliser la dotation de soutien à l'investissement sur des projets d'infrastructures cyclables aboutis et plus globalement de soutenir les territoires dans le cadre de la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable.

La Commune d'Oloron Sainte-Marie est déjà engagée dans un programme de développement de la mobilité douce dans son plan Vélo, ainsi que dans la convention TEPCV. Au vu de l'enjeu, de la cohérence et de la pertinence de cet appel à projet, la Ville d'Oloron Sainte Marie a sollicité la Communauté de communes du Haut-Béarn pour répondre conjointement à cet appel à projet.

Les trois axes de travail proposés dans l'appel à projet sont les suivants :

### **Axe 1. Soutenir la construction d'une stratégie**

Actuellement le territoire dispose d'un plan vélo sur Oloron Sainte-Marie, et d'une pré-étude cyclable à l'échelle de ex-Communauté de communes du Piémont oloronais réalisé par l'AUDAP. Ces éléments, ne constituent pas aujourd'hui un schéma directeur cyclable d'aménagement, mais seulement un état des lieux. Le premier axe permet la réalisation d'un schéma cyclable afin de définir des itinéraires cyclables prioritaires.

### **Axe 2. Soutenir le développement de l'usage du vélo**

Le deuxième axe permet de soutenir l'émergence de services vélos et la mise en œuvre de services innovants : stationnement, location de vélo, atelier de réparation, etc.

### **Axe 3. Soutenir l'ingénierie territoriale**

Le dernier axe permet de renforcer l'ingénierie territoriale, via le financement d'un poste dédié pour le suivi des études de la stratégie mobilité vélo, et la coordination d'animation tel que des ateliers de formation.

Un projet commun évalué à 280 000 € pourrait être proposé afin de répondre aux trois axes de l'appel à projets. Le montant maximal de l'aide par porteur de projet est fixé à 200 000 € sur 3 ans, avec une subvention possible de 70 %.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** le projet Vélos et Territoires,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à proposer conjointement avec la Communauté de Communes du Haut-Béarn un dossier de réponse à l'Appel à projets Vélos et Territoires de l'ADEME,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget général de la commune.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2018.

Suivent les signatures.-

Le Maire,



**rvé LUCBÉREILH**

AFFICHE LE 18/12/2018



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/12/2018